

Renforcement de la Gouvernance Régionale de la Haute Mer

La biodiversité en haute mer est menacée, ce qui nuit au bien-être de l'homme dans le monde entier. Le taux d'extinction des espèces a atteint des niveaux sans précédent. Les dommages causés à la biodiversité marine en haute mer, ces zones qui ne relèvent pas de la juridiction nationale et qui couvrent environ la moitié de la planète, sont en grande partie causés par l'intensification des activités humaines. Cela comprend la pêche et d'autres types d'exploitation marine, ainsi que le transport maritime et d'autres activités qui contribuent à la pollution et à la dégradation des écosystèmes marins. En outre, l'augmentation des émissions de CO₂ d'origine humaine a entraîné une augmentation de l'acidité des océans, une baisse des niveaux d'oxygène, un réchauffement des eaux et un déplacement des courants océaniques. Ces pressions combinées minent la santé et la résilience des écosystèmes et des espèces marines partout dans le monde et au-delà des frontières.La connectivité entre la haute mer et les eaux côtières signifie que les impacts sur les écosystèmes de l'un nuisent également aux systèmes écologiques de l'autre.

La structure actuelle de gouvernance des océans, c'est-à-dire le cadre juridique, institutionnel et politique mis en place pour gérer les activités humaines et assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources océaniques est fragmenté, ce qui le rend insuffisant pour faire face aux menaces croissantes qui pèsent sur la biodiversité en haute mer. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) établit des règles régissant l'utilisation de l'océan et de ses ressources, mais ne précise pas comment les États devraient conserver et utiliser durablement la biodiversité de la haute mer. Une multitude d'accords régionaux et sectoriels couvrant des secteurs tels que la pêche,

le transport maritime et d'autres secteurs ont été élaborés indépendamment avant et après que l'UN-CLOS soit rentré en vigueur en 1994, ce qui a donné lieu à un cadre de gouvernance disparate. En outre, il y a un manque de coordination et de coopération entre les nombreuses agences et organisations qui ont un rôle ou un mandat dans la gestion des océans, tant au niveau régional qu'au niveau mondial.

Un accord international solide et une architecture de gouvernance régionale renforcée sont nécessaires pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité en haute mer. Une occasion de s'attaquer aux menaces qui pèsent sur la biodiversité marine s'est présentée en 2017 lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a annoncé la tenue de négociations officielles en vue de l'élaboration d'un nouvel instrument international juridiquement contraignant sur la biodiversité marine en haute mer. Pour une mise en œuvre efficace, un tel instrument mondial dépendra également d'une action améliorée et bien coordonnée des organismes de gestion internationaux et régionaux existants, couvrant à la fois les aspects sectoriels et de conservation.

Une conservation efficace et une utilisation durable de la biodiversité en haute mer contribueront à la santé de l'océan et au bien-être des générations actuelles et futures. Les régions de l'Atlantique Sud-Est et du Pacifique Sud-Est sont caractérisées par des courants océaniques importants qui contribuent à une haute productivité marine. Par l'intermédiaire d'organisations régionales, les États de ces régions ont reconnu la nécessité de renforcer la gouvernance des océans pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, y compris en haute mer.



Notre approche

Au niveau régional, les décideurs bénéficient d'une meilleure connaissance et d'une meilleure compréhension des lacunes, des défis et des possibilités du cadre juridique et de gouvernance ; la situation actuelle ainsi que les pressions et menaces principales sur la biodiversité; les liens entre la biodiversité en haute mer et le bien-être humain, ainsi que les options possibles pour la gestion des activités humaines ayant un impact sur la biodiversité en haute mer et la mise en œuvre, le suivi et l'application de ces approches de gestion. Dans le même temps, le renforcement de la coordination et de la coopération au niveau régional entre les principales parties prenantes facilite l'amélioration de la conception, de la mise en œuvre et de la durabilité des approches de gestion intersectorielles. Alors que chaque région est confrontée à des défis spécifiques, un échange interrégional offre de précieuses opportunités d'apprentissage et des perspectives pertinentes pour identifier des voies appropriées au niveau régional pour améliorer les approches de gouvernance. Le renforcement de la gouvernance régionale jette les bases d'une gouvernance mondiale efficace des océans ainsi que du nouvel accord mondial envisagé dans le cadre de l'UNCLOS et de sa mise en œuvre réussie.

Dans le cadre du projet STRONG High Seas, nous effectuons des évaluations scientifiques transdisciplinaires afin de fournir aux décideurs, tant dans les régions ciblées qu'à l'échelle mondiale, une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de la biodiversité en haute mer. Nous nous engageons avec les parties prenantes des gouvernements, du secteur privé, des scientifiques et de la société civile pour soutenir la conception d'approches intégrées et intersectorielles pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans l'Atlantique du Sud-Est et le Pacifique du Sud-Est. Nous facilitons ensuite la mise en œuvre en temps opportun de ces approches proposées en vue de leur adoption éventuelle dans les processus de politique régionale pertinents. Pour permettre un échange interrégional, nous poursuivons le dialogue avec les parties prenantes concernées dans d'autres régions marines. A cette fin, nous avons mis en place une plateforme régionale de parties prenantes pour faciliter l'apprentissage commun et développer une communauté de pratique. Enfin, nous explorons les liens et les possibilités de gouvernance régionale dans un nouvel instrument international juridiquement contraignant sur la biodiversité marine en haute mer.

Durée du projet : juin 2017 – mai 2022

Coordinateur: Institute for Advanced Sustainability Studies (IASS)

Partenaires chargés de la mise en œuvre du project: BirdLife
International, Institut du développement durable et des relations
internationales (IDDRI), Institut international de l'océan (IOI),
Université Catholique du Nord, WWF Colombie, WWF Allemagne.

Partenaires régionaux: Secrétariat de la Commission Permanente

pour le Pacifique Sud (CPPS), Secrétariat de la Convention d'Abidjan

Site web: prog-ocean.org/our-work/strong-high-seas

Contact: stronghighseas@iass-potsdam.de

Partenaires du projet STRONG High Seas :





















outenu par :



en vertu d'une décision du Parlement de la République fédérale d'Allemagne